

Le petit courrier

Ville de Bar-sur-Seine



n° 165
Juin 2025

Au sommaire

Edito : Une cadole à Bar-sur-Seine	2
L'agenda	3
Des plaisirs d'hiver aux plaisirs d'été	4
La voix aux élus	6
ACAB	6
Fleurissement	7
Distribution du Petit Courrier	7
Faire ensemble, des journées d'action	8
Vous avez la parole	8



Visitez le site de votre ville
www.bar-sur-seine.fr

Bulletin d'information municipal

Edito : Un cadole à Bar-sur-Seine

La mise en valeur du patrimoine local de la viticulture a donné l'idée à un vigneron barséquanais, Jean-Louis Normand, de solliciter la ville de Bar-sur-Seine pour la construction d'une cadole qui contribuera à renforcer l'attractivité touristique du territoire de la Côte des Bar et à promouvoir le patrimoine viticole.

Les cadoles construites dès la fin du XVIII^e siècle sont édifiées uniquement de pierres plates superposées en encorbellement.

La ville de Bar-sur-Seine souhaite mettre en valeur ce savoir-faire ancestral en faisant construire dans les règles de l'art une cadole en guise de porte d'entrée de la Route touristique du vignoble champenois, sur le rond point du 19 mars 1962.



Patrimoine commun à d'autres communes de la Côte des Bar, Bar-sur-Seine a à cœur de rendre hommage à cette intelligence, à cette compréhension de l'usage de la pierre locale, de l'imagination, de l'habileté et du génie humain.

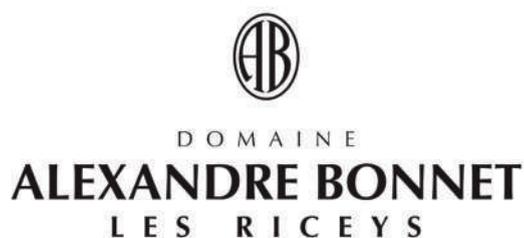
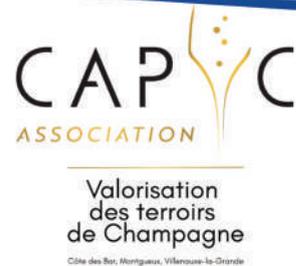
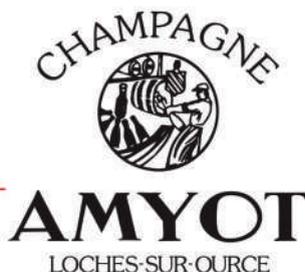
Qui de mieux que la famille Lazzarotti, artisan d'art réputé des Riceys, pour édifier cette cadole à la porte d'entrée de la Champagne.

Ce projet a fait l'objet d'une souscription publique qui a convaincu les donateurs qui ont versé les 27 740€ nécessaires pour voir cette magnifique cadole à Bar-sur-Seine.

Les travaux ont fait l'objet de nombreux commentaires sur les réseaux sociaux et beaucoup se sont arrêtés pour prendre des photos.

A n'en pas douter cette cadole va devenir un nouveau lieu de prise de vues.





Agenda

Juin 2025 :

- 01 : randonnée des trois chapelles organisée par l'athlétique club, dès 9h aux bains douches, rue du 14 juillet
- 08 : enduro à Val Seine
- 11 : atelier « fête des pères » à la chapelle de la médiathèque, gratuit, dès 6 ans
- 15 : projection organisée par Aster Alba au CCMH
- 18 : cinéma à l'Art en Seine, séance jeune public à 17h, tout public à 20h30
- 20 et 21 : fête de la musique organisée par l'association Au Pied de la Tour à Val Seine
- 21 : fête de la musique de l'école de musique au CCMH, de 16h à 18h
- 26-27-28 : aux horaires de la médiathèque : grande braderie de livres
- 28 : concours de pétanque organisé par la Boule Barséquoise, à Val Seine
- 29 : gala de danse de l'école de musique et de danse au CCMH à 11h et à 15h
- 29 : Cluedo géant organisé par les étincelles de Loukas, à Val Seine

Juillet 2025 :

- 02 : partir en livre à la médiathèque, de 9h30 à 13h : spectacle de chèvres, création de masques, poster géant à colorier, lectures, ludothèque La Trottinette et pleins d'autres surprises ! Entrée libre et gratuite
- 05 : feux de la Saint Jean organisés par le CAB, avec la participation des pompiers à Val Seine
- 10 : don du sang, salle polyvalente, 14h30 à 18h30
- 11 : concours de pétanque organisé par la Boule Barséquoise, à Val Seine
- 13 : festivités au château de Val Seine, restauration, bal, feu d'artifice
- 14 : commémoration, à 11h à la mairie ; restauration au parc de Val Seine, après-midi récréatif pour les enfants
- 20 : concours de pétanque organisé par la Boule Barséquoise, à Val Seine

Août 2025 :

- 03 : concours de pétanque organisé par la Boule Barséquoise, à Val Seine
- 31 : vide-greniers organisé par le CAB à Val Seine

Septembre 2025 :

- 01 : rentrée des classes
- 17 : just classik festival au CCMH à 19h30
- 25 : don du sang, salle polyvalente, 14h30 à 18h30
- 26 : conférence sur la maladie d'Alzheimer au CCMH
- 27 : spectacle de Guichard Rémy à 11h au CCMH



Pour en savoir plus :

CCMH : Centre Culturel Marcel Hurillon, composé de la salle de spectacle l'Art en Seine et de l'école de musique.
Pour les films à l'affiche, chaque mois, à l'Art en Seine, consultez le site internet de la ville, les affiches sur les vitres du CCMH, les panneaux lumineux d'information.



Vous avez aimé les plaisirs d'hiver ? Goûter les plaisirs d'été ! Par Patrick Tomas, manager de centre ville



Désormais, plus personne ne pourra dire qu'il n'y a rien à Bar-sur-Seine durant les fêtes de fin d'année. La première édition des Plaisirs d'Hiver qui a débuté par le marché de Noël et qui s'est terminée avec les feux de la Saint-Jean d'Hiver, a été un très beau succès malgré la météo parfois capricieuse.

De nombreuses associations, plusieurs habitants(es) et commerçants(es) ont uni leur force durant le mois de décembre afin d'enchanter et animer le centre-ville de notre Petite Cité de Caractère.

Le Calendrier de l'Avent, la Journée de la laïcité, la venue de Saint-Nicolas et du Père Fouettard, la deuxième édition des fêtes des Lumières, les pièces de théâtre, la visite de Jessica Gelu et William Arlotti à l'Ehpad de Bar-sur-Seine, le Barséquanoël, l'inauguration à l'église de Bar-sur-Seine de la nouvelle crèche réalisée à partir de vitraux ont été des événements qui ont ponctué, avec brio, cette première édition des Plaisirs d'Hiver.

Du côté des médias, France 3 Champagne Ardenne, Canal 32, L'Est Eclair, Champagne FM, Ici Champagne Ardenne, NRJ Troyes ont relayé ces rendez-vous de fin d'année sur leur canal de diffusion. Plus d'une vingtaine de reportages ont mis en avant la ville de Bar-sur-Seine durant le mois de décembre 2024.

Un immense merci à celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette première édition des Plaisirs d'Hiver. Nous retrouvons déjà nos manches pour l'édition 2025 qui sera, nous l'espérons, encore plus lumineuse et pétillante. Et pour continuer, du 30 mai au 21 septembre 2025, la ville de Bar-sur-Seine va vivre au rythme des Plaisirs d'été grâce à de nombreuses initiatives de commerçants et d'associations dynamiques.

Pour chaque événement, retrouvez les détails pratiques sur notre page Facebook.

En voici l'agenda :

- ☀️ **Domaine de la Motte Noire**
(du 30 mai au 31 août 2025)
Vendredi & Samedi de 18H00 à Minuit
Dimanche de 11H00 à Minuit. Entrée : 1€
- ☀️ **Marché des producteurs locaux**
chaque dimanche en juillet et août 2025
De 08H00 à midi. Place de l'ancienne
Sous-préfecture à Bar-sur-Seine.

Plaisirs d'été à Bar-sur-Seine

Tout l'été

- Marché du Terroir à la Commanderie d'Avalleur
- Grand déball'Tout
- Fête de la Musique

Juin

- Domaine de la Motte Noire
Vendredi, Samedi et Dimanche
- Marché des Producteurs Locaux
Chaque Dimanche

Juillet

- Grand Feu de la Saint-Jean
Fête Nationale
Dimanche de Caractère

Sept.

- Brunch Blanc
- Vide-Greniers
- Fête Médiévale à la Commanderie d'Avalleur
- Journées du Patrimoine

Août

Détails et autres événements à découvrir sur la page Facebook de la ville de Bar-sur-Seine



- ☀️ Marché du Terroir à la Commanderie d'Avallieur : dimanche 1er juin 2025 De 10H00 à 19H00. Entrée libre
- ☀️ Grand Déball'Tout à Bar-sur-Seine : dimanche 8 juin de 08H00 à 18H00 (centre-ville)
- ☀️ Barbecue de l'association des Amis d'Etienne au jardin du presbytère à 19H30. L'événement sera précédé par une présentation du tableau des « Trois Marie » par José Cotel : vendredi 13 juin
- ☀️ Fête de la Musique
20 juin : Concert du groupe les Toupourritas et animation DJ de 18h00 à minuit au Parc de Val Seine
21 juin : Scène ouverte dans le centre-ville entre 10H00 et 19H00
- ☀️ Concert de l'Harmonie Municipale sur le parvis de l'église Saint-Etienne : vendredi 27 juin à 20H30
- ☀️ Concert : Ensemble clarinettes d'Elisabeth Mercier à l'église Saint-Etienne : dimanche 29 juin à 17H00
- ☀️ Concert orgue et chants de musique française à l'église Saint-Etienne par la Compagnie des Humbles dans le cadre de l'exposition « Il était une fois Montréal, les Champenois en Nouvelle France » : samedi 5 juillet à 18H00
- ☀️ Grand Feu de la Saint-Jean d'été, samedi 5 juillet à Bar-sur-Seine
- ☀️ Fête Nationale : 13 et 14 juillet
- ☀️ Dimanche de Caractère (20 juillet)
15H00 RDV sur le parvis de l'église St-Etienne
- ☀️ Brunch Blanc au pied de la Tour de l'Horloge
Dimanche 17 août de midi à 16H00
- ☀️ Vide-greniers à Bar-sur-Seine : dimanche 31 août
Parc de Val Seine, à partir de 08H00
- ☀️ Fêtes médiévales à la Commanderie d'Avallieur
6 et 7 septembre 2025
- ☀️ Journées européennes du Patrimoine
20 et 21 septembre 2025

Le Programme de Fidélité Connecté
Comment ça fonctionne ?

SIMPLE PRATIQUE INTUITIVE

Téléchargez l'application Shoop City

Rendez-vous dans une boutique partenaire

Cumulez vos points en passant votre téléphone sur le sticker de la caisse

Récupérez votre récompense après avoir atteint l'objectif

Téléchargez Découvrir

Google Play App Store



La voix aux élus municipaux (groupes minoritaires)

Comme vous avez pu le lire dans l'article de la presse locale « 1 an avant les élections municipales », notre équipe du RENOUVEAU BARSEQUANAIS que j'aurai le plaisir de mener se construit et travaille à l'établissement d'un projet. En voici les principaux points. Ils seront développés bien évidemment durant les prochains mois.

- Redynamiser le tissu local : créer des opportunités économiques pour enrayer la fuite des jeunes et attirer de nouvelles familles.
- Cadre de vie : une commune propre et une vision durable intégrant les nouveaux phénomènes climatiques qui nous toucheront (inondation, tempête...), réfléchir à des solutions préventives comme un bassin de rétention et un entretien général de notre belle Seine laissée actuellement en abandon.
- Patrimoine + tourisme = emploi : en misant sur l'œnotourisme, les artisans - commerçants et le patrimoine de notre cité de caractère, le village peut devenir un incontournable de la côte des Bar en Champagne.
- Solidarité territoriale : Bar-sur-Seine peut devenir un modèle d'intégration intercommunale en mutualisant ses services avec les villages voisins.
- Économie circulaire et contrat public-privé : encourager les circuits courts, travailler à une nouvelle approche économique basée sur nos entreprises locales.
- Transition écologique : la taille du village permet d'implémenter plus facilement des initiatives durables : mobilité douce et travail sur les sens de circulation, chemins de randonnée et pistes cyclables.
- Le foncier : en ouvrant l'idée que les bâtiments abandonnés, les bâtiments remarquables, sont potentiellement des chances et que nous devons créer une régie locale foncière ouvrant à des sources de revenus futurs au lieu d'attendre uniquement les subventions d'Etat qui comme tout le monde sait, vont réduire au vu de notre déficit français.

Pierre-Alcé LEJEUNE du groupe « Renouveau barséquanais »

Tout d'abord je voulais féliciter quelques personnes et associations.

Patrick Tomas et l'association Au Pied de la Tour pour les deux journées européennes des métiers d'art qui a rencontré un franc succès. Comme toujours notre manager a assuré.

Félicitation au nouveau président de l'association Au Pied de la Tour : Jean-Luc Mathus.

Caroline Foutrier-Gros et l'association la SAVB pour l'organisation de la 101^{ème} foire agricole-viticole qui fut aussi un franc succès. Bravo Caroline, tu as repris haut la main.

William Arlotti pour avoir gagné le "coup de coeur du jury" aux trophées du commerce de la CCI Grand Est, le travail d'un acharné paie toujours.

Je suis très en colère contre l'incivilité des gens à mettre leurs déchets type machine à laver, canapé aux bornes de tri, ce ne sont pas des déchèteries, ou encore à ne plus pouvoir marcher sur les trottoirs à cause des crottes de chiens. Bientôt, si ce n'est pas déjà fait, de nouvelles poubelles vont voir le jour dans nos rues donc plus d'excuses. Ce qui serait bien, ce serait de mettre des amendes, j'aimerais pouvoir marcher sur nos trottoirs les yeux fermés.

Océane LANGRY, « Pour le rassemblement pour l'Avenir de Bar-sur-Seine »

ACAB, Association des chats abandonnés de Bar-sur-Seine



En ce début d'année, l'association a déjà dû intervenir pour stériliser et faire avorter plusieurs chattes, pour une dépense de 600 €.

L'association milite pour maîtriser les naissances de nouveaux chats et est attentive aux animaux errants qui sont régulièrement capturés et stérilisés.

Ainsi, les nouvelles naissances sont rarement dues à des chats errants, mais à des animaux domestiques ayant un foyer, dont les propriétaires les ont laissés se reproduire mais n'ont pas géré ensuite les naissances.

C'est par la participation de tous les propriétaires que la population de chats pourra être maîtrisée et non pas uniquement par le travail de cette association, dont le temps et les finances sont déjà bien utilisés.



Fleurissement, fleurissement participatif

Comme chaque année, des élus du Conseil Municipal avaient dressé la liste des lauréats au concours des maisons fleuries et les récompenses ont été remises le jeudi 3 avril 2025 à la mairie. Cette année, une nouveauté : un prix du fleurissement participatif. Mais le fleurissement participatif, qu'est-ce donc ?

Il s'agit des fleurs et arbustes que des habitants entretiennent au pied des façades ou clôtures de leur habitation. Chacun doit entretenir le trottoir devant chez lui, c'est un devoir partout en France. Mais n'est-ce pas plus agréable lorsque, plutôt que désherber des indésirables, on plante, sème, arrose nos propres fleurs ?

Pour autant, on ne fait pas ce qu'on veut, certaines règles sont à respecter, notamment laisser une largeur de passage de 1,40 m et ne pas planter n'importe quoi.

Une charte et un guide du fleurissement participatif ont été rédigés pour intégrer ce dispositif. Ces documents sont disponibles en mairie, et sur le site internet de la ville. Alors n'hésitez pas à aller les lire, et à signer la charte si vous souhaitez participer.

Des bulbes (ceux que vous avez pu admirer sur le rond-point du 19 mars) sont à la disposition de celles et ceux qui souhaitent s'investir dans ce fleurissement – dans la limite des stocks disponibles. Les passants pourront reconnaître les initiatives des habitants grâce à des pierres, cailloux... sur lesquels seront notés « rue en fleurs » ou « REF ».

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous en mairie.



Distribution de votre bulletin « le Petit Courrier »

Comme précisé lors du précédent Petit Courrier, dans un souci d'économie et de cohérence, celui-ci ne sera bientôt plus distribué dans toutes les boîtes aux lettres mais seulement dans celles des personnes en ayant fait la demande. Ainsi, ce journal d'informations municipal sera toujours offert, mais uniquement à ses lecteurs.

Quel que soit le choix de chacun, il restera toujours accessible à tous, en ligne, sur le site de la ville, et certains exemplaires seront en libre accès à la mairie.



Si vous n'avez pas encore fait la démarche et que vous souhaitez continuer à recevoir votre « Petit Courrier » dans votre boîte aux lettres, veuillez en informer la mairie, en donnant vos nom, prénom et adresse :

- soit en appelant au 03 25 29 80 35
- soit en envoyant un mail à mairie@bar-sur-seine.fr
- soit en remplissant le coupon ci-dessous et en le retournant à la mairie

NOM, PRENOM :

ADRESSE : à Bar-sur-Seine

souhaite continuer à recevoir « le Petit Courrier » en exemplaire papier, à domicile.

Faire ensemble... encore des journées d'action !

Dimanche 23 février 2025, le CMJ (Conseil Municipal Jeune) a rencontré des jeunes du SNU (Service National Universel) pour échanger sur leurs engagements respectifs, puis les deux groupes, entourés de parents, d'élus, de bénévoles d'associations, se sont rendus avenue Bernard Pieds pour planter une haie.

100 plants d'arbustes de diverses espèces ont été offerts par la fédération nationale des chasseurs, avec tout le matériel nécessaire pour les protéger et favoriser leur reprise. Grâce à la trentaine de personnes présentes, cette opération a été menée avec diligence et efficacité.

Les jeunes élus ont choisi cette action pour protéger la biodiversité : ces arbustes seront des refuges, des lieux de nidification, des lieux de restauration pour de nombreuses espèces animales.

Samedi 5 avril 2025, à l'initiative d'une commission du conseil municipal, c'est au jardin partagé qu'a eu lieu une autre journée citoyenne. Une quinzaine de citoyens, motivés par le jardin, mais aussi et surtout par le plaisir de faire ensemble, et de se rencontrer, se sont réunis rue du dos d'âne. Ils ont pu planter, semer, désherber une parcelle de presque 1000 m², mise à disposition par la ville, pour les jardiniers plus ou moins confirmés qui souhaitent partager cette activité.

Deux jours plus tôt, des collégiens s'étaient rendus à la maternelle pour rencontrer les moyens et grands, et parler avec eux de graines, de germination, de fruits et légumes, avant de mettre en pratique, en semant tomates, choux, courges, courgettes...

Certains plants issus de ces semis seront ensuite installés dans le jardin de l'école maternelle. D'autres iront au jardin partagé : ce sera l'occasion d'une autre journée citoyenne.

Si vous souhaitez participer à la vie de ce jardin partagé, vous pouvez contacter la mairie.

Nous remercions chaleureusement tous les participants à ces journées citoyennes, qui offrent de leur temps pour améliorer notre environnement.

Et nous donnons rendez-vous à tous les volontaires lors de notre prochaine journée. Pas besoin d'être compétent pour venir et participer. Chacun fait ce qu'il peut, conseille et est conseillé, dans une ambiance bienveillante. Et si vous hésitez encore, rien ne vous empêche de passer nous voir, pour vous rendre compte de ce qui se passe lors de ces journées... *A bientôt !*



Vous avez la parole : cet espace est le vôtre, vous pouvez y écrire vos remarques, faire des propositions, signaler des problèmes, etc. ou sur papier libre puis le déposer à la mairie dans l'urne prévue à cet effet. Vous pouvez également choisir d'envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@bar-sur-seine.fr

VOTRE AVIS
NOUS
INTERESSE